

SYNDICAT GENERAL

Des personnels du GPMH
Et des personnels administratifs et de maintenance

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 6 mars 2013

Camarades,

Un préavis a été déposé le 15 février 2013, relatif entre autres, à l'application des 1.75 % aux minimas locaux.

Une réunion est planifiée entre l'UPF, la direction et notre organisation syndicale, concernant l'application des NAO nationales aux grilles locales.

Dans l'attente de cette réunion :

**SUSPENSION DU MOUVEMENT
DE SUPPRESSION DES HEURES SUPPLEMENTAIRES
ET TRAVAUX EXCEPTIONNELS**

Nous vous tiendrons informés et à défaut d'avoir régler ce problème à l'issue de cette réunion, nous reprendrons les modalités de grève.

Le Secrétaire Général,


L. DELAPORTE

Pour info et affichage